



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des
Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 4 octobre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement et à Madame la Ministre de l'Agriculture.

Un audit récent sur les boues des stations d'épuration réalisé en Belgique montre que les PFAS (perfluoroalkylées) sont omniprésents.

- Comment sont utilisées les boues au Luxembourg et dans quelles quantités ?
- Est-ce que les PFAS qui sont des substances chimiques très persistantes sont tracées dans nos stations d'épuration et quelles sont le cas échéant les valeurs constatées ?
- Quelles sont les conditions que doivent remplir ces boues pour être épandues sur des surfaces agricoles et le cas échéant, pour quelles cultures ?
- Quelles sont les quantités de boues utilisées par l'agriculture au Luxembourg ?
- Quel est l'état d'avancement des projets de législation européenne tant pour les eaux rejetées dans les rivières que pour les boues servant d'engrais ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Claire Delcourt
Députée